

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2016

Membres du Conseil Municipal présents :

- Jean-François GONCALVES (Maire)
- Catherine DELBEGUE (2ème adjointe)
- Marie-Rose CHAPPE (Conseillère Municipal)
- Herbert MAST (Conseiller Municipal)
- Anny MINCKE (Conseillère Municipal)

ORDRE DU JOUR :

01) Désignation du secrétaire de séance

Catherine DELBEGUE est désignée Secrétaire de séance.

02) Signature du registre des délibérations

03) Devis pour reliures des registres de délibérations et d'état civil.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des devis relatifs aux travaux de reliure des archives municipales que sont les registres de délibérations ainsi que les actes d'état civil.

Il est décidé de valider les devis proposés par la société "L'Atelier Gaillard" pour :

- 1 volume d'état civil NMD 2005 à 2014 pour un montant de 111.55 € TTC
- Restauration des tables décennales à partir de 1863 pour un montant de 201.60 € TTC

Il est envisagé de procéder tous les ans à une ou deux restaurations des registres les plus endommagés.

04) Nouveau devis pour contrat de la mission de gestion du cimetière et récupération des concessions en état d'abandon.

Monsieur le Maire présente un nouveau devis concernant les missions proposées par le bureau d'étude ELABOR. Monsieur le Maire rappelle les obligations de gestion du cimetière qui lui incombe et la complexité qui en découle. Afin de se mettre en conformité avec la loi, il devient nécessaire de faire appel à un bureau d'étude spécialisé.

Monsieur le Maire présente le devis qui se chiffre à 10962 € TTC à répartir sur les exercices budgétaires de 2017 à 2021.

Le conseil municipal valide la décision et le choix du bureau d'étude.

05) Point travaux

L'ensemble des travaux engagés en 2016 ont été exécutés. Cette année nous avons :

- Entretien de pistes forestières
- Entretien et maintenance des stations d'eau (réalisés par l'employé communal)
- Remplacement de la bâche de la station de Puyhabillier.

06 Vente d'un terrain communal

Durant les négociations concernant la vente d'une parcelle de terrain communal, un voisin riverain a fait également acte de candidature. Le conseil municipal a donc reçu toutes les parties concernées afin de rechercher un arrangement. Il a été convenu de se retrouver sur site afin de trouver un accord. La vente prévue est donc mise en suspend.

07 Indemnité de conseil

Monsieur le Maire rappelle que la trésorière d'Egletons dans la gestion des comptes de la commune peut prétendre à une indemnité de conseil. Cette indemnité se monte cette année à 153.06 € brut soit 139.52 € net. Monsieur le Maire propose de lui accorder cette indemnité. Le conseil approuve à l'unanimité cette décision.

08) Questions diverses**08.1 Achats de Noël**

Marie Rose et Anny ont cette année encore œuvré pour que nos anciens aient un petit présent pour Noël. Il s'agit cette année d'un petit ballotin de chocolats. La distribution aura été faite le samedi 17 décembre et tout le conseil espère que cette petite attention leur aura fait plaisir.

08.2 Sortie de l'inventaire de l'ancien ordinateur de la mairie

Suite à l'acquisition du nouvel ordinateur du secrétariat de mairie, il est proposé de sortir l'ancien ordinateur de l'inventaire communal afin de s'en débarrasser, celui-ci étant devenu obsolète.

Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire
JF GONCALVES

